

RESUME DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS LE JEUDI 15 MARS  
2018 18 HEURES 00

Étaient Présents

- Mr Michel LOISEL
- Mme Yolande PALFRAY
- Mme LEHMANN Maud
- Mme HUE Magalie
- Mme HELOUIS Julie
- Mr MARRE Christian

Absentes Excusées

- Mme FONDIMARE Martine a donné pouvoir à Mr LOISEL MICHEL
- Mme NOEL Angélique a donné pouvoir à Mme HELOUIS
- Secrétaire de séance : Julie HELOUIS

Absentes

- Mme COUSTHAM Jennifer
- Mme LECONTE CELINE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET COMPTE DE GESTION 2017

La commission administrative, après lecture par le doyen de séance, Mme PALFRAY du compte administratif 2017 dressé par Mr Michel LOISEL, Maire, et qui laisse apparaître

en fonctionnement : recettes 8 144.10 euros et dépenses 6 716.94 euros, **Soit un solde de 1 427.16 euros soit**

Solde de 1 427.16 euros + report 2017 soit 5 393.89 euros soit un résultat final de **6 821.05 euros** qui sera **à reporter à l'article R002 section fonctionnement recettes du bp 2018**

approuve celui-ci à l'unanimité.

REPAS DES ANCIENS

Il est fait le compte rendu du repas de l'an dernier au casino de Fécamp. Celui-ci a été jugé moyen par la commission du CCAS. **Le repas est fixé le samedi 10 novembre 2018 à la salle du Musée** afin de permettre à toutes les personnes de pouvoir assister au repas. Du personnel sera recruté pour faire le service. Mme PALFRAY est chargée de présenter 3 menus à la prochaine réunion. Une animation musicale sera à chercher pour animer la fin du repas

## COLIS DES ANCIENS

La commission administrative, après délibération, décide, à l'unanimité :

de reconduire la distribution des colis de Noël pour les habitants de la commune ayant atteint **60 ans et plus, et pour 24 euros maximum par personne** .

Après avoir délibéré, les membres du CCAS décident de reconduire le choix des colis à 2 endroits, soit « la ferme au Panier » ou « le Magasin LECLERC »

## BUDGET PRIMITIF 2017

Après présentation de la proposition du budget primitif 2018, dressé par Mr Michel LOISEL, Président, qui s'équilibre en section fonctionnement

en dépenses comme en recettes à la somme de **14 821.05 euros**,

la commission administrative approuve celui-ci à l'unanimité.

## ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

La commission administrative, après délibération, décide à l'unanimité :

– de retenir la date du **DIMANCHE 16 DECEMBRE 2018 à 14 heures 30** pour le Noël des enfants de la commune qui se déroulera à la salle du musée.

**décide d'offrir un cadeau de 16 euros (soit une augmentation de 1 euro) par enfant nés entre 2016 et 2018 et 26 euros par enfant de 3 ans à 11 ans (soit une augmentation de 1€)**

– Mme HELOUIS ET MME HUE sont chargées de présenter à la prochaine séance cette animation.